



# DOSSIER INSCRIPTION ESPACE JEUNESSE 2024-2025

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION :

N° carte : .....

Date inscription : .....

## LE JEUNE

NOM : ..... Prénom : .....

Sexe : F  M  Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Poids : ..... Taille : ..... Téléphone : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

## RESPONSABLE DU JEUNE

Mère  Père NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone portable : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ Téléphone travail : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

Adresse mail : .....

Allocataire :  CAF  MSA  Non allocataire Quotient familial CAF : .....

Membre CSE UGITECH  Oui  Non

**Il est indispensable de nous signaler les difficultés ou problèmes rencontrés par votre enfant pour éviter de le mettre dans une situation inconfortable lors de sa venue. De même, afin de garantir un accueil dans les meilleures conditions de l'ensemble des jeunes, dès lors que votre enfant nécessite un encadrement ou une attention particulière, vous devez impérativement informer le responsable en amont des inscriptions. Ceci afin d'échanger ensemble sur la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé.**

NOM et téléphone du médecin traitant : .....

Suit-il un traitement médical :  Oui  Non

**Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments (boîte d'origine)**

## ALLERGIES

➤ ASTHME  Oui  Non ➤ MEDICAMENTEUSES  Oui  Non  
➤ ALIMENTAIRES  Oui  Non ➤ AUTRES (animaux, plantes, pollen...)  Oui  Non

**Si oui, précisez la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir (joindre un certificat médical) :**

.....  
.....  
.....  
.....

## AUTRES RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :

## VACCINS

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDES	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Hépatite B	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
<b>OU</b> DT Polio				Autres (préciser)	
<b>OU</b> Tétracoq				BCG	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES, JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION.

Attention, le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication.

## L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES :

Rubéole <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Varicelle <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Angine <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Coqueluche <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Rhumatisme articulaire aigu  <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Oreillons <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Otite <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Rougeole <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Scarlatine <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

## ATTESTATIONS DU RESPONSABLE LEGAL

Je soussigné (e) .....,  
responsable légal de.....

- Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les actualiser si nécessaire. J'autorise les responsables de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires selon l'état de santé du jeune.
- Reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Espace Jeunesse.
- Autorise mon enfant à participer à l'ensemble des activités de l'Espace Jeunesse du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.
- Autorise l'Espace Jeunesse à utiliser des photos de mon enfant prises dans le cadre des activités de loisirs pour les différents supports de communication des Services de la ville d'Ugine :  
 Oui  Non
- Autorise mon enfant à rentrer seul chez lui et à repartir de la structure quand il le souhaite :  
 Oui  Non

Fait à Ugine,

Signature du responsable légal :

Le

## ENGAGEMENT DU JEUNE

Je soussigné(e) ....., m'engage à respecter : le règlement intérieur de la structure, l'ensemble du personnel de l'Espace Jeunesse, les intervenants, les autres utilisateurs, les locaux et le matériel.

Fait à Ugine

Signature du jeune :

Le

Les données collectées sont utilisées uniquement par les services de la Ville d'Ugine et conservées durant la durée de validité de la carte Loisirs Multipass. Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles, vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification, de retrait de votre consentement et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant à la Mairie d'Ugine par courrier ou par courriel à l'adresse [mairie@ugine.com](mailto:mairie@ugine.com) et ce, en justifiant de votre identité.



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR ESPACE JEUNESSE

## FONCTIONNEMENT ESPACE JEUNESSE 11/17 ANS

### Adhésion :

Le jeune doit régler l'**adhésion ou la carte Loisirs Multipass** pour les Uginois, d'un **montant de 2€** et fournir les pièces suivantes :

- Dossier d'inscription à jour, signé par son responsable légal.
- Une photo d'identité récente (Résident Uginois uniquement)
- Un justificatif C.A.F pour le quotient familial
- Photocopie assurance en responsabilité civile
- Test d'aisance aquatique pour toutes activités nautiques

### Accueil libre 11/17 ans :

En accès libre pour les détenteurs de la carte Loisirs Multipass ou adhérents, en période scolaire :

- Lundi, mardi, jeudi : 15h à 18h
- Mercredi : 14h à 18h
- Vendredi : 15h à 19h

### Accueil de loisirs 11/17 ans (vacances scolaires) et séjours :

Horaires et tarifs précisés dans le programme d'activité

### Accompagnement scolaire, séjours et ateliers hebdomadaires :

Pour ces 3 actions, des règles de vie seront élaborées par l'équipe animation et les jeunes

### Inscription et annulation :

Pour toute activité payante, l'inscription n'est valable qu'après règlement total de celle-ci.

Les inscriptions se font uniquement sur place aux horaires d'ouvertures.

Pour toute annulation d'inscription à une activité, celle-ci doit être justifiée par un certificat médical.

L'Espace Jeunesse se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant et en raison des conditions météorologiques

### L'Espace Jeunesse, un lieu où le respect est la priorité

**Tout débordement** : violence, dégradation volontaire du matériel et/ou des locaux, non respect des animateurs, jeunes, personnels de l'Eclat de Vie, etc., ne sera pas toléré.

**Le cas échéant** : un avertissement oral puis écrit sera adressé au jeune et à ses parents.

**Si récidive** : le jeune et le responsable légal se verront convoqués pour répondre des actes commis.

Une interdiction momentanée ou définitive de fréquenter l'Espace Jeunesse pourra être prise.

**Pour toute annulation d'inscription aux activités < ou = à 7 jours, un justificatif sera demandé.**